

M. Méresse communique, sous ce titre, *Une épage des Archives de l'Abbaye de Saint-Corneille*, un acte sur parchemin de 1348, passé devant le garde de la Prévôté de Paris et par lequel Marie, femme de feu Magnan Aulchez, bourgeois de Paris, donne à Dom Robert Harel, son frère moine de cette abbaye, un muid de vin, que celui-ci donna plus tard à son couvent pour l'entretien du luminaire du Saint-Sacrement. Cette famille Harel était alors une des plus considérables de Compiègne et le non du maire Foukart Harel est encore inscrit sur la banquette du beffroi.

Où était située cette vigne qui resta la propriété de l'abbaye : est-ce à Margny, comme semble l'indiquer une côte postérieure mise au dos de la pièce, mais où l'abbaye ne paraît pas avoir jamais possédé de vignoble, ou est-ce à Jaux où on trouve un emplacement désigné sous le nom de « Vigne du Frère-Robert ? » M. Méresse ne doute pas qu'un jour ou l'autre M. l'abbé Morel ne puisse éclaircir cette question, lorsqu'il aura à donner place à cette pièce dans le Cartulaire de Saint-Corneille.

M. Z. Rendu présente une plaque en cuivre très finement gravée, dont il a fait récemment l'acquisition et qui se trouvait parmi les objets sans valeur vendus après la suppression de l'Hôtel-Dieu. Elle présente neuf types d'étiquettes gravées en taille douce, dans le style Louis XVI, avec réminiscence partielle des compositions décoratives de l'époque Louis XVI. Dans les premières années de ce siècle, on a ajouté, sur la plupart d'entre elles, l'inscription suivante : *Pharmacie des Hospices civils, rue du Vieux-Pont, à Compiègne*, qui indique que ces étiquettes étaient placées sur des médicaments vendus ou distribués à des malades soignés en dehors de l'Hôtel-Dieu.

M. Z. Rendu veut bien mettre à la disposition de la Société cette planche qui pourra être reproduite et donnera une idée du carac-

tère artistique et du luxe de l'ornementation de ces étiquettes.

M. l'abbé Vattier, après avoir remercié ses nouveaux confrères de son admission, leur communique un document de la fin du XVIII^e siècle qui intéresse tout particulièrement Compiègne et qui n'a pas été cité par M. Plion, dans son *Histoire du Collège de Compiègne*. C'est le Palmarès de la « Distribution solennelle des prix remportés au Collège royal de Compiègne, le 13 août 1784 », simple feuillet imprimé des deux côtés et qui, bien que ne portant pas son nom, sort certainement, d'après les caractères et les ornements, de l'imprimerie Compiègnoise de Bertrand.

Les classes qui y figurent sont la rhétorique, la troisième, la quatrième, la cinquième et la sixième. Les noms des pensionnaires s'y mêlent à ceux des externes et à côté de nos concitoyens Capeaumont, Pillon, Le Cornier, Laroché, Mansuy, Alix, de Saint-Maurice, d'Essigny Méresse, on rencontre Danniaux, de Lille; Scribe, d'Heudicourt, en Artois; Sarraire, de Paris; de Lassus, Barbedienne, etc. Le prix de sagesse, accordé à la pluralité des suffrages des pensionnaires, fut mérité par M. de la Marnière, élève de rhétorique, qui ne paraît pas avoir brillé autant par son intelligence que par sa conduite, car il n'obtint qu'un deuxième second prix d'amplification française et un second accessit de vers.

M. de Marsy demande à remettre à une prochaine séance sa lecture sur le poète Roucher et son séjour aux environs de Compiègne. L'ordre du jour de cette séance comprendra aussi la suite des travaux de MM. Bazin et Benaut, et la présentation par M. Méresse, d'un livre de prix provenant du Collège de Compiègne.